

Autres aspects (version longue)

Les barrages ne servent pas qu'à l'irrigation, la production d'énergie, ou l'alimentation en eau potable. Parmi leurs autres fonctions, on compte aussi **les loisirs, la pisciculture** et même... **la défense des villes** en cas d'attaque militaire !

• Loisirs

L'utilisation des barrages pour l'approvisionnement de plans d'eau récréatifs ne date pas d'hier. Un de ses vestiges les plus étonnants est le gigantesque système mis en place pour l'alimentation du château de Versailles et de son parc sous Louis XIV. Celui-ci comprenait un prélèvement en Seine grâce à la machine de Marly, ainsi que **cent cinquante kilomètres de canaux** destinés à la mise en eau des différents étangs !

L'un des aspects marquants de la seconde moitié du XXe siècle reste néanmoins la démocratisation des loisirs nautiques et des aménagements qui les accompagnent.

Des espaces spécifiques ont ainsi été mis en place sur le Rhône, la Seine, la Marne, l'Aube, la Dordogne, la Durance, etc. Le phénomène prend même une telle ampleur qu'il lui arrive de **faire concurrence aux autres fonctionnalités** plus « classiques » des barrages (énergie, irrigation...).

• Pisciculture

L'élevage de poissons fut sans doute **une des premières finalités** des petites retenues créées à proximité des monastères durant le Moyen-Âge. Certains ouvrages anciens, dans la Brenne, la Sologne ou les Dombes, continuent de remplir cette fonction.

Les grands ouvrages modernes, en revanche, ne l'intègrent plus qu'à titre accessoire. Il est à noter toutefois que de **nombreux aménagements spécifiques** ont été réalisés afin de permettre la préservation ou la réintroduction d'espèces locales, par exemple sur le Rhône.

Les échelles à poissons, permettant aux espèces migratrices de remonter à leurs lieux de reproduction, ont été **rendues obligatoires par la loi**. Celles-ci se présentent sous forme de long escalier constitué de petits bassins successifs.

• Défense des villes

L'utilisation des barrages à des fins militaires fut mise en pratique notamment dans la Chine ancienne, ou aux Pays-Bas durant la guerre de 39-45. En France, en revanche, elle resta **toujours à l'état d'ébauche**.

Des projets dans ce sens furent élaborés aux XVIIe et XVIIIe siècles. Ils concernaient en particulier les régions du nord, qui étaient les plus vulnérables aux invasions. On peut également citer l'**aménagement réalisé sous la conduite de Vauban** lors de la construction de la place forte de Neuf-Brisach, et qui comportait un barrage au ballon d'Alsace.